

# FAITS DIVERS/JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

## Coups mortels: Yannick Mba Ndong en prend 15 ans



Photo: GRM

Yannick Mba Ndong à la barre.

G.R.M  
Libreville/Gabon

**M**ALGRÉ la prière de sa mère, Patience Zang, de voir son fils Yannick Mba Ndong, 33 ans, obtenir une mise en liberté, la Cour criminelle ordinaire n'a pas fait dans la dentelle. Elle l'a, en effet, condamné dernièrement à 15 ans de réclusion pour coups mortels assésés le 25 septembre 2016 à Innocent Meba me Mve. Lors de l'instruction à la barre, l'accusé a tenté de mener en bateau la juridiction précitée, en lui servant plusieurs versions. Non sans prétexter avoir agi en légi-

time défense, en usant, non pas d'un couteau, mais plutôt d'une barre de fer contre la victime. Sans cependant avoir l'intention de donner la mort. Selon la Cour, se sentant en grande difficulté face à son adversaire, Yannick Mba Ndong était allé chez lui, d'où il était revenu avec un couteau. Il s'en était servi ensuite pour terrasser son antagoniste, en lui assénant plusieurs coups, notamment au niveau du cou. Pour cet acte ayant entraîné la mort d'Innocent Meba me Mve, même s'il n'y avait pas l'intention de la donner, il a écopé de 15 ans de prison.

## Le clin d'œil de *lybek*



## Carrefour Léon-Mba: plusieurs commerces partis en fumée



Photo: Abel Eyeghe

Un pan du bâtiment ravagé par les flammes.

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**U**N violent incendie a ravagé au moins cinq boutiques dans la nuit de dimanche au Carrefour Léon-Mba. Le feu serait parti d'un des magasins spécialisés dans la vente d'électroménager, de bureautique et des meubles de maison. Plusieurs témoins indiquent qu'il était environ 20 heures lorsque,

brusquement, ils ont aperçu une épaisse fumée noire sortir du bâtiment en question. Avant de commencer à crier au feu. " Nous avons promptement rallié le site. Certains, pour tenter de limiter les dégâts dans la boutique de départ du feu. D'autres pour prévenir les propriétaires des boutiques exposées aux flammes ", explique Sidibé, l'un des nombreux gardiens du site. Malheureusement les choses sont allées si vite que le brasier s'est

propagé rapidement aux autres commerces. À saluer la promptitude des sapeurs-pompiers qui, appelés à la rescousse, sont arrivés sur le lieu du sinistre en quelques minutes. C'est ainsi qu'ils ont pu empêcher les flammes de se propager et toucher le reste des magasins. Néanmoins, au moins cinq commerces sont partis en fumée. Si certains ont réussi à sauver quelques appareils, d'autres, par contre, ont tout perdu.

## Fougamou: un chasseur tué par un éléphant à Oyenano

F.N  
Fougamou/Gabon

**U**N éléphant vient à nouveau d'endeuiller une famille au village Oyenano, une bourgade située à environ 10 km de Fougamou, chef-lieu du département de Tsamba-Magotsi, dans la province de la Ngounié. La victime, Joseph Bingoumou, Gabonais de 59 ans, ancien abatteur opérait dans les chantiers forestiers de la région. Selon une source proche du dossier, Joseph Bingoumou se serait rendu le 20 juillet dernier en forêt pour une partie de chasse. Il était armé d'un fusil de type calibre 12. Mais son séjour prolongé de deux jours en brousse a commencé à susciter aussitôt des interrogations et des inquiétudes. Notam-



Photo: Felicien Ndongo

Le lieu où Joseph Bingoumou a trouvé la mort.

ment de la part des membres de sa famille et de la communauté rurale. Les gendarmes de la brigade de Fougamou informés de la situation, se sont immédiatement rendus sur les lieux pour

les recherches dans cette forêt giboyeuse. C'est alors que les pandores tombent sur un corps sans vie qui, à l'identification, s'avère être celui du chasseur. L'infortuné est déchiqueté au niveau du dos et les empreintes des pattes, semble-t-il, d'un couple d'éléphants, accréditent l'hypothèse d'une attaque mortelle de ces derniers. À côté de la dépouille au torse nu, un fusil chargé et une douille de cartouche traînant au sol. Des indices faisant état de ce que l'homme se serait défendu dans un premier temps, avant d'essuyer la colère du/des pachydermes. L'enquête ouverte par les autorités judiciaires déterminera sans doute les circonstances de ce drame.